TRAITE DES ÊTRES HUMAINS: DÉTECTION ET RÉORIENTATION DES VICTIMES

Pôle d'activité

PREVENTION ET SECURITE

Formule

Présentiel

Prix/participant

50,00 €
Gratuité possible : consultez les conditions sur notre site.

Nombre max. de participants/session

16

Durée de la formation

1 après-midi (13h00-16h45)

Personne de contact

Lamia MALLOULI Responsable du service Secrétariat

lmallouli@erap-gsob.brussels

Détail de la formation

La traite des êtres humains est une forme moderne et clandestine d'esclavage. De nombreuses situations d'exploitation criminelle passent encore inaperçues et ne font donc l'objet d'aucune réaction : les victimes continuent à être exploitées et les criminels continuent à sévir. C'est pourquoi la Région bruxelloise a défini cette problématique comme une priorité de sécurité dans son Plan Global de Sécurité et de Prévention.

Dans le cadre de votre travail (que ce soit au cours d'une inspection, d'un contrôle, d'une intervention, d'un entretien, d'une visite à domicile, …) vous pourriez être confronté à des cas de traite des êtres humains sans le savoir. Cette formation vise à vous outiller pour pouvoir reconnaître ces situations et agir lorsque vous en êtes témoin.

La formation a été élaborée en partenariat avec Pag-Asa, service spécialisé pour victimes de traite des êtres humains, et est dispensée par une formatrice issue de Pag-Asa.

Objectifs

- Cerner ce qu'est la traite des êtres humains, tant conceptuellement que dans le concret (différents types de traite, secteurs sensibles, phénomènes actuels à Bruxelles, …)
- Comprendre la situation des victimes
- Reconnaître les signes (indicateurs) que l'on se trouve face à une situation de traite des êtres humains
- Connaître le réseau
- Déterminer comment on peut agir (dans le cadre de ses fonctions)
- Faire connaissance avec d'autres acteurs professionnels et cerner leurs missions et cadres de travail

Public cible

- Inspecteurs en matière d'emploi, de logement, d'urbanisme, de salubrité, d'hygiène, d'environnement, de chantiers, …
- Inspecteurs de police du service intervention ou du service proximité/quartier (**la formation est agréée par l'Académie nationale de police**)
- Travailleurs sociaux au sein des CPAS, des services sociaux communaux, des services de prévention, des services et sociétés de logement, …

Méthodes pédagogiques

La formation repose sur une pédagogie active et mobilise l'intelligence collective. Différents dispositifs pédagogiques rythment et dynamisent l'après-midi : quiz, visionnage de capsules vidéo, mises en situation, réflexions individuelles et échanges en sous-groupe suivis de débriefings, …

Les groupes peuvent être composés d'agents exerçant diverses fonctions. Cette interdisciplinarité enrichit les échanges au sein du groupe et avec la formatrice.

Contenu

- Notions clés
    - La distinction entre traite et trafic d'êtres humains
    - Définition de la traite des êtres humains (TEH)
    - Les différents types de TEH + exemples concrets et secteurs sensibles
- Les victimes de TEH : profils et trajectoires
- La détection de la TEH
    - Quelques indicateurs
    - Moyens d'observation (en lien avec vos missions)
- Les grandes lignes de la procédure de protection des victimes
- Le réseau de prise en charge de la TEH
    - Acteurs existants
    - Focus sur Pag-Asa, centre bruxellois spécialisé pour l'accueil et l'accompagnement des victimes

- Comment mobiliser le réseau / relayer les cas rencontrés